

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9924014507

N° de la demande : 6201202306130438322

Validité: du 22/06/2023 au 31/08/2023

Nom de naissance : BOUDOKHANE

Nom d'usage:

Prénom: AHMED

Né(e) le : 23/01/2004

A : KSAR HELLAL, TUNISIE Nationalité : TUNISIENNE

Adresse: 4 RUE DU HAVRE 62100

CALAIS FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 13/06/2023 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 22/06/2023 et le 31/08/2023.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

